

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Edition type (Quotidienne, Semi-quotidienne) and Payment method (Payable d'avance, Payable durant l'année) with corresponding prices.

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Table with 2 columns: Advertisement type (Six lignes, Chaque insertion suivante) and Price.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC,

LUNDI, 8 JANVIER 1872.

Il semble évident que l'opinion publique est généralement fixée sur la nécessité d'un changement dans nos relations commerciales avec l'Angleterre; que l'idée de Protection est en train de faire rapidement son chemin et devra bientôt s'imposer.

Voici comment s'exprime la Daily News, qui semble renoncer à l'idée trop absolue qu'il avait d'abord exprimée, qu'ayant une fois fait notre choix entre nos intérêts et nos affections, nous n'avions plus à y revenir.

"C'est une erreur, pour les économistes, dit-il, de supposer que nous ne pouvons pas jouir de l'indépendance politique et commerciale sans rompre le lien qui nous attache à l'Empire; et cette fausseté, réaffirmée sans cesse avec un éclat insultant, a donné à la discussion un ton de violence déplacé.

Dans un autre article, revenant sur l'urgence de reconstituer le parti conservateur et d'élargir son programme, le même journal dit:

"Il faut enlever au parti de l'Indépendance celles de ses idées qui sont propres à favoriser le progrès de la Puissance, que notre futur chef d'Etat soit un membre de la famille royale ou un Président électif. Nous devons chercher un vaste champ pour l'expansion de notre industrie manufacturière, soit à l'aide d'un tarif protecteur, soit à l'aide du libre échange.

"Un autre côté, la Minerve qui a pris dans ces derniers temps l'allure d'un organe tout à fait indépendant, dit: "Vous demandez la réforme des lois sur l'éducation et des écoles industrielles? Mais nous aussi. La Minerve a exprimé à ce sujet les idées du parti conservateur, qui attend ces changements de ses chefs. S'ils ne le font pas, le parti conservateur en prendra d'autres; voilà tout."

"Et plus loin: "Quant à la position du parti conservateur, elle est bien simple; il n'imposait certainement ses vues sur le développement de l'industrie à ses chefs, si ces derniers ne comprennent pas les besoins de notre époque. L'heure de l'action est arrivée; elle ne pouvait arriver avant. Nous sommes prêts maintenant à pousser l'industrie."

rer, et l'on peut hardiment affirmer que la prépondérance dans le Bas-Canada appartient au parti qui se montrera prêt à lui donner complète satisfaction, qui dévouera tous ses efforts à l'établissement d'un système protecteur qui mette notre industrie à l'abri de la concurrence qui l'écrase. Il ne faut pas de demi-mesures et surtout pas de duplicité. Il ne faut pas que l'opinion publique soit jouée et qu'on lui promette ce que l'on n'a pas intention de tenir. L'heure d'agir est en effet arrivée et l'occasion est merveilleusement propice. Il faut se mettre à l'œuvre sur le champ, sans retard.

Les charges de l'Angleterre à notre endroit sont réduites; c'est le moment de lui demander la réduction des nôtres. Il est injuste que nous continuions à porter fardeau, lorsqu'elle n'en porte plus et que le Times, de Londres, sentant son pays libéré de toute responsabilité par le départ du dernier régiment anglais de Québec, écrit joyeusement:

"Les troupes n'ont pas été rappelées du Canada pour faire face à une exigence temporaire mais pour exécuter un plan arrêté etc. Il nous est facile de comprendre que la colonie doit ressentir vivement ce qu'elle regarde comme une rupture du lien colonial. Il nous est facile de comprendre l'agitation nerveuse qui s'empare d'un jeune pays, avec une population peu dense, et des ressources non développées quand, après avoir grandi pendant des années en tutelle, il reçoit l'ordre d'entrer dans la carrière de l'indépendance, de l'autonomie et se charger de son propre destin."

"Le déchirement de la séparation, et la perspective de nouveaux devoirs et de nouvelles responsabilités, ne peuvent que faire naître des inquiétudes et des craintes. Mais ce déchirement devait arriver tôt ou tard et les Canadiens n'auraient jamais voulu avouer qu'ils étaient incapables de se défendre et indignes du self government. On a fait usage d'un pareil argument pendant la guerre civile aux États-Unis, mais cette grande lutte a fait voir que le Canada, avec sa frontière d'une longueur énorme, exposée sur tout son parcours aux attaques d'un voisin puissant, ne pouvait pas être défendu avec avantage par les soldats anglais, advenant une guerre."

"Les hommes d'état de toutes les opinions, M. Bright et Sir Charles Alderley, s'accorderaient à dire que la frontière canadienne ne pourrait être défendue contre une invasion américaine par tous les soldats anglais qu'il serait possible à la métropole d'envoyer au Canada pour repousser les agresseurs."

"Il ne restait qu'une chance de salut au Canada: c'était d'organiser une armée nationale et il était évident que jamais l'on ne mettrait ce projet à exécution, tant que l'Angleterre aurait un seul régiment en Canada. Les Canadiens paraissent comprendre les exigences de la situation et lorsqu'il s'est agi de discuter l'acte de la confédération, ils ont parlé avec éloquence de l'établissement d'une armée régulière. Mais du moment que l'Union des Provinces fut un fait accompli, ils ne se montrèrent nullement disposés à se passer de la protection des soldats anglais et à entreprendre la tâche laborieuse de former une armée."

"Cependant on se pouvait espérer que les Anglais fussent toujours disposés à entendre parler avec éloges, de la prospérité des colonies dont ils payaient les frais de défense, tandis que leurs concitoyens ne contribuaient en rien pour soutenir la puissance militaire de l'empire. En conséquence, même le gouvernement conservateur de lord Derby et de M. D'Israeli fut forcé d'exiger une réduction du nombre de

soldats stationnés dans les colonies. En dépit des colonnes des partis et des remontrances querelleuses des colons à vue étroite, cette ligne de conduite a été suivie, puis les murmures des mécontents ont cessé et les colons commencent à accepter une destinée qu'ils ne pouvaient éviter et qui promet beaucoup pour l'avenir. Ce retrait du dernier bataillon de l'armée anglaise marque le commencement d'une nouvelle carrière pour le Canada."

Quant à l'occasion de demander à l'Angleterre de nous relever des onéreux devoirs que nous remplissons encore à son égard, des servitudes que son industrie et son commerce imposent aux nôtres, la ratification de *Traité de Washington* l'offre tout naturellement. C'est le moment de formuler nos exigences, nos véritables exigences.

Nous avons demandé plusieurs fois à l'Angleterre de laisser ici un régiment ou deux, apparemment pour nous consoler du départ des autres, car un ou deux régiments ne pouvaient guère remplir d'autre mission. Le ministre des colonies a haussé les épaules et franchement il avait raison. C'était puéril, et on nous aurait accordé ce que nous demandions que cela n'aurait rien changé au fond à la situation.

Nous avions bien autre chose à demander cependant; nous avions à demander une protection toute différente de celle que l'on peut trouver dans la présence d'un millier d'hommes; et en voyant que nous ne songions qu'à la protection militaire maintenue sur ce pied-là, il était permis au ministre impérial de sourire. Il lui a fallu tout son flegme britannique pour ne pas éclater.

Nous pouvons revenir sur cette fausse démarche, et à l'occasion de la ratification du *Traité de Washington*, nous devons enfin formuler nos véritables exigences. Le retrait des troupes est un fait accompli sur lequel il n'y a pas à revenir. Lorsqu'un pays prend, après mûre réflexion, une pareille décision et l'exécute méthodiquement, il est inutile de protester et ridicule d'espérer le voir rebrousser chemin et renvoyer à Québec l'antique matériel de guerre qu'elle a remporté en Europe pour en garnir ses Musées d'Artillerie. Mais du vieux système dont l'occupation militaire était la base, il reste encore une partie, celle qui avait été établie à notre détriment et pour l'avantage des Anglais. De l'édifice même, il subsiste encore un large pan de mur, celui qui protège l'industrie anglaise et qui s'oppose au progrès de la nôtre. C'est ce pan de mur qu'il faut demander à M. Gladstone d'abattre.

Quel moment plus opportun pourrions-nous choisir pour cela, que celui où l'on va nous demander la ratification du *Traité de Washington*? On a parlé de compensations à propos de ce traité, sans quelques esprits impartiaux, tout le monde a paru mécontent. Ministres et journaux ministériels comme feuilles d'opposition, ont répété à l'envi que nous devions en obtenir

Or, quelle meilleure compensation pourrions-nous avoir que celle qui découlerait de l'abolition tout privilégiée pour l'industrie anglaise et de la reconnaissance de notre droit de protéger la nôtre envers et contre tous? Si nous laissons passer la double occasion du retrait des troupes et de la ratification du *Traité de Washington*, comment pourrions-nous la faire remaitre; et de quelle mauvaise grâce, et avec combien moins de chances de succès, nous chercherons plus tard à y revenir! Les difficultés seront mille fois plus grandes et la solution de la question sera ajournée à l'époque de l'Indépendance.

La Lutte à Ontario. Quatre ministres viennent d'être élus par acclamation, MM. Blake, McKenzie, Gow et Scott. Il reste MM. McKellar et Crooks dont l'élection est certaine.

En revanche, le capit. Gifford, candidat conservateur, est élu par 98 voix de majorité à Northumberland Nord.

On attribue grande signification à l'élection de M. Bethune, libéral, dans le comté de Stormont, qui passait pour le château fort de M. Sandfield Macdonald.

Le Globe prétend que sur les députés élus il y a huit ministériels, contre quatre anti-ministériels, et que le résultat final sera dix contre quatre.

Le Herald est d'avis que les choses paraissent à première vue rester à peu près dans le même état que lors des élections générales. Cependant, il y a un gain en ce sens que MM. Hamilton et Mank ont promis franchise au nouveau gouvernement, et que M. Scott, considéré comme indépendant, est devenu ministre.

Le même ajoute que les amis du cabinet se disent certains qu'il aura sur la première division une majorité de 20 à 25.

D'un autre côté, le News soutient que M. Sandfield Macdonald avait raison de croire que si la Chambre avait été un complet, il n'aurait pas été défait.

Les explications données par l'hon. M. Scott, lors de la nomination à Ottawa, placent sa position sous un jour très favorable. Elles ont été franches et nettes.

En 1867, on avait posé en principe que toutes les divisions de parti devaient être mises de côté, et en conséquence quoiqu'il n'y ait jamais eu entre M. Sandfield Macdonald et lui aucun lien d'amitié, il lui promit son concours. Lié par cet engagement, il vota avec lui durant quatre ans, mais en ne cachant à personne qu'il aurait préféré voir à la tête des affaires un autre homme que M. Sandfield Macdonald. Son sentiment était parfaitement connu des chefs des deux partis et il n'en faisait pas mystère: il déclara à tout venant qu'il avait plus confiance dans l'opposition que dans le ministère. A la fin, il était bien décidé à ne plus revenir comme député ministériel et à se dégarer de tout lien pour l'avenir.

Lors des dernières élections générales, M. Scott se présenta comme indépendant et refusa de prendre aucun engagement.

Quant à son acceptation du poste d'Orateur, voici comment elle a lieu: Durant la dernière session du précédent parlement, ce poste lui avait été offert par les deux partis, au point qu'un dîner public on avait bu à sa santé comme futur Orateur de la prochaine Chambre.

Le ministère était des plus pressants dans ses instances. Le refus d'y prêter l'oreille, déclarant qu'il n'accepterait l'honneur qu'on lui offrait que si c'était le désir unanime de la Chambre. En conséquence, il n'assista à aucun caucus et ne se rendit à dessein à Toronto que quelques heures avant l'ouverture de la Législature. Il apprit alors que l'opposition l'avait également choisi comme candidat. De fait, M.

Sandfield Macdonald ne le prenait que parce qu'il n'en pouvait faire être un autre. Ce qui a mis le comble à l'irritation de l'ancien premier ministre contre M. Scott, c'est que celui-ci ayant appris que l'intention du cabinet était de faire proroger la Chambre jusqu'à ce que les sièges vacants fussent remplis, il avait d'avance protesté contre une pareille conduite et déclaré qu'il ne s'y prêterait pas. Le résultat de cette ferme attitude a été de forcer le ministère à se retirer.

Après la chute du ministère, M. Blake lui fit des ouvertures. Il trouva que la politique du nouveau cabinet était bien plus d'accord avec ses propres vues que celle de la défunte administration, et il n'hésita pas à accepter le portefeuille qu'on lui offrait.

Le Nouveau Journal. On nous écrit de Montréal que le nouveau journal quotidien publié sous les auspices de l'Association de Réforme du Parti National, aura pour Rédacteur en chef l'hon. M. Charles La Berger.

Le prospectus paraîtra dans huit jours et le journal sera imprimé dans les anciens ateliers de l'Ordre.

Novelles Diverses. —On annonce l'arrivée à Paris d'un gentilhomme fort original, le comte bohème Vincelaw-Nepouk Kinsky. C'est un tout jeune homme, immensément riche, et tellement épris de la littérature française, qu'il veut faire construire à Paris un théâtre où seront exclusivement représentées les œuvres des jeunes auteurs dramatiques français en flagrant délit de talent.

Ce nabab intelligent est le petit fils de l'ancien d'archevêque de la couronne de Saint-Vincelaw-Nepouk Kinsky. Il croit avoir, en feuillettant les archives généalogiques de la noblesse bohème, découvert que sa famille est, de très loin, l'alliée du poète Rotrou. De là son goût pour la littérature française, qu'il met de beaucoup au-dessus de toutes les littératures européennes.

Signe particulier: De tous nos auteurs classiques celui qu'il préfère est Bossuet, dont il sait par cœur toutes les oraisons funèbres.

Mais on ne parvient pas à expliquer comment la lecture des ouvrages de l'aigle de Meaux ait pu donner à ce singulier Polonais l'idée de construire un théâtre.

—L'ancien gouverneur de l'ex-prince impérial, le trop fameux général Frossard, vient d'être l'objet de démonstrations peu enthousiastes à Vitry-le-François, où il s'était rendu pour assister au mariage de son fils. La voiture dans laquelle se trouvait le général a été accueillie au passage, devant les halles, par des cris et des insultes, et dans la soirée un groupe a lancé des pierres dans les vitres de la voiture.

—La commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale, a entendu M. Lebouf. Le maréchal, toujours convaincu "qu'il était prêt pour soutenir la guerre contre l'Allemagne," a longuement développé cette thèse devant la commission. La suite de sa déposition, qui a fait sur les membres présents une assez triste impression, a été renvoyée à samedi.

La commission avait, avant M. Lebouf, entendu le général Lefort qui a pris part aux travaux du ministère de la guerre de la délégalion de Tours.

—D'après les astronomes une formidable éruption a eu lieu dans le soleil. Une énorme protubérance, que les admirables moyens d'investigation de la science moderne ont fait reconnaître pour être composée de gaz hydrogène, a été soudainement écartée du globe du soleil et lancée à une hauteur de 15,000 milles au-dessus de la cromosphère, bien que restée en communication avec celle-ci par quatre minces colonnes verticales.

Une demi-heure après, cette immense masse éclata par suite d'une incompréhensible se-

coussé partie du bas, et en dix minutes l'espace au dessus de la surface solaire fut couvert de débris à la hauteur de 200,000 milles.

TELEGRAPHIE GENERALE.

New-York, 4. Aujourd'hui la Chambre de Commerce a adopté les résolutions du rapport pour favoriser les intérêts maritimes du commerce américain. Une des principales propositions serait d'abolir les droits sur tout le matériel destiné à la construction navale et aux réparations de navire.

Londres, 5. Le vaisseau Spirit of Dawson, parti cette semaine de Liverpool à destination de San Francisco, a été jeté à la côte vis-à-vis Holy Head durant la tempête d'hier, et a fait naufrage. Cinq hommes de son équipage seulement ont pu se sauver.

Londres, 6. Le marquis de Hartington, secrétaire en chef de l'Irlande, dans une adresse à ses constitués, parla longuement des affaires d'Irlande. Il est d'avis que le gouvernement travaille fermement à la répression de la rébellion en Irlande et à la suppression monopole de l'éducation des mains de l'étranger.

Le gouvernement anglais ayant décrété qu'une partie du territoire africain surtout celle qui contient les mines de diamants, soit annexée à ses possessions coloniales le président, M. Brand, a lancé une protestation formelle contre le décret.

Londres, 7. L'ex-empereur Napoléon a déclaré aux personnes qui l'ont visité que le président Thiers n'en a pas pour six mois à gouverner la France, que Gambetta le remplacerait, et que ce changement pourrait bien tourner en faveur des impérialistes.

Paris, 6. Le procès d'un nommé César, accusé d'avoir tué un épicier de Dijon qu'il soupçonnait être un espion prussien, continue.

Madrid, 6. Voici quelques nominations officielles: Don Jose Concha, marquis de la Havana, pour être capitaine général de Cuba; l'amiral Paolo de Barnabo, pour être envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Espagne aux États-Unis.

Le service anniversaire du général Prim a été célébré hier. Le Roi Amédée y assistait en personne. Sagosta et Zorilla n'y étaient pas.

Il a été décidé à la dernière réunion du cabinet de convoquer les Cortès le 22 du courant.

C'est à la même réunion du conseil que les nominations officielles ci dessus ont été résolues.

La Sal, 5. L'admission de l'Utah dans l'Union rencontre une forte opposition pour la raison que cela donnerait une autorité à l'église mormonne; si le pylonisme était aboli dans l'état, l'opposition au projet cesserait. C'est l'opinion générale que l'annexion de l'Utah aux autres états de la république n'est pas nécessaire pour le moment.

Les voleurs, les égarés et les brigands de toute espèce abondent ici, et il n'y a plus de sûreté pour personne après la tombée de la nuit.

Le nombre total des décès par suite de la petite vérole dans Londres pendant l'année dernière a été de 8000. La moyenne pendant les 31 dernières années a été de 100 par année. Les autorités médicales appellent sérieusement l'attention sur l'augmentation de la maladie.

Paris, 5. Mgr. Dupanloup insiste sur sa résignation comme membre de l'Académie et l'Académie persiste à refuser sa démission.

Nouvelle Orléans, 5. La séance extraordinaire de la Législature qui s'est réunie hier en réponse à la proclamation du gouverneur Yarmouth, s'est ajournée à 10 h. ce matin. L'agitation est à son comble.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 8 JANVIER 1872.

LE CRIME D'ORCIVAL

PAR EMILY GABORIAU.

(Suite.) Si grand était son trouble depuis quarante-huit heures qu'elle ne se connaissait plus elle-même. Déjà elle en était à n'oser plus ni réfléchir ni descendre au fond de son cœur. Quelle puissance mystérieuse possédait-il donc, cet homme, pour être entré ainsi violemment dans sa vie! Elle souhaitait qu'il s'éloignât pour ne plus revenir jamais, et en même temps elle s'avouait qu'en partant il emporterait sa pensée toute entière. Et elle se débattait sous le charme, ne sachant si elle devait se réjouir ou s'affliger des inexprimables émotions qui l'agitaient, s'irritant de subir une domination plus forte que sa volonté.

—Allons, viens fît Hector à bout de patience. Et il l'entraîna, espérant échapper à cette curiosité native et imprudente de découvrir pour qui tout est une distraction. Mais ils n'y échappèrent pas. On les suivit de loin. Même quelques habitants de Corbeil, montés sur l'impériale de l'omnibus qui fait le service entre la gare et le chemin de fer, prirent le conducteur d'aller au pas afin de ne pas perdre de vue ces singuliers étrangers. Et ce n'est que lorsqu'ils eurent disparu sous le porche de l'hôtel que la voiture prit le trot.

—Allons, viens fît Hector à bout de patience. Et il l'entraîna, espérant échapper à cette curiosité native et imprudente de découvrir pour qui tout est une distraction. Mais ils n'y échappèrent pas. On les suivit de loin. Même quelques habitants de Corbeil, montés sur l'impériale de l'omnibus qui fait le service entre la gare et le chemin de fer, prirent le conducteur d'aller au pas afin de ne pas perdre de vue ces singuliers étrangers. Et ce n'est que lorsqu'ils eurent disparu sous le porche de l'hôtel que la voiture prit le trot.

et qui ne demandait pas mieux que de s'associer avec un camarade qui apporterait l'argent pendant qu'elle apporterait son savoir faire. Elle achèterait un fonds de modiste dans le quartier Bréda, et entre leurs mains il ne pouvait manquer de prospérer et de donner de beaux bénéfices. Jenny parlait d'un petit air entendu, épuisé son répertoire de termes techniques, et Hector riait. Ces projets de négoce lui semblaient du dernier comique, mais il était très sensible à cette abnégation d'une femme jeune et jolie, consentant à travailler à faire quelque chose, et cela pour lui plaisir.

retour, et Mme. Sauvresy était seule, lisant, dans le salon très-vivement éclairé. Assis en face d'elle, mais un peu de côté, Hector pouvait l'observer à son aise, tout en égrenant quelques phrases banales. Sa première impression fut défavorable à Berthe. Il trouvait sa beauté trop sculpturale et aussi par trop accomplie. Il lui cherchait des imperfections, et, n'en trouvant pas, il s'effrayait presque de cette belle physionomie immobile, de ces yeux si clairs, dont le regard vous arrivait comme une pointe d'épée. Peut-être son instinct seul lui faisait-il redouter à lui l'homme faible, vacillant, irrésolu, une nature énergique, déterminée, d'une audace implacable.

Les jours, cependant, se passaient, les semaines, les mois, et le comte de Trémolre ne s'envenimait pas au Valfeuillu autant qu'il l'aurait supposé. Inensemblement il glissait sur cette pente douce du bien-être matériel qui mène droit à l'abrutissement. A sa tête des premiers jours avait succédé un engourdissement physique et moral, exempt de sensations désagréables, s'il manquait de piquant. Il mangéait et buvait beaucoup, et dormait ses douze heures. Le reste du temps, quand il ne causait pas avec Berthe, il vaguait dans le parc, se balançant sur un fauteuil américain ou montant à cheval. Il alla même jusqu'à pêcher à la ligne, au bout du jardin, sous les saules. Il engraisait.

(4 continuer.)

ON DEMANDE

POUR le printemps, dans une des principales maisons de détails de Marchandises Sèches, des JEUNES GENS aux quels on donnera un salaire plus qu'ordinaire. Nul ne devra se présenter s'il n'est bien recommandé sous le rapport de la capacité et de la bonne conduite.

Société Littéraire et Historique.

Le Conseil désire appeler l'attention sur le règlement suivant. "Ancien membre ayant des arrérages d'une année (sans comprendre l'année courante) ne sera éligible à une charge quelconque de la société on n'aura le droit de vote, et s'il a des arrérages de deux années (sans comprendre l'année courante) il cessera d'être membre, mais il sera libéré au Conseil de le réintégrer sur paiement de ses arrérages.

Société Littéraire et Historique.

La Réunion Générale Annuelle de la Société Littéraire et Historique, pour l'élection des officiers et la transaction de la liste des membres à la Salle du Collège Morin, MERCREDI matin, le 10 du courant, à 10 heures du matin.



CORPORATION DE QUÉBEC.

Bureau du Trésorier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 3 Janvier 1872.

PAYEZ vos cotisations courantes et arrérages le 20 JANVIER courant, si vous voulez conserver votre droit de voter aux prochaines élections municipales.

L. E. DORION, Trésorier de la Cité.

Traverse du Grand Tronc.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, le vapeur "ARLÉTIEN" fera la traverse du fleuve, jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 8.00 A. M.—Train mixte pour Richmond et le P. Ouest. 8.30 A. M.—Train de la malle de Montréal et le P. Ouest. 4.15 P. M.—Train de la malle pour Montréal et le P. Ouest. 4.15 P. M.—Train de la malle pour Montréal et le P. Ouest.

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE.

No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 4, Rue de l'Eglise, St. Roch.

EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagnes, de Magasins, d'Eglises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin.



Baume de Cerisier Sauvage de Wistar.

Toux, Rhumes, Consommation, Maladies Pulmonaires.

Il n'est pas véritable s'il n'est pas signé I. BERRA. Québec, 5 janv. 1872.

BOIS DE CHAUFFAGE

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont une grande quantité de Bois de Chauffage, ERABLE ET MERISIER, qu'ils vendront à de bonnes conditions.

Le même bois scié et fendu, rendu à domicile. S'adresser à J. BTE. MARTEL & Cie, Epiciers, Coin des rues du Pont et St. François. Québec, 18 déc. 1871.—1m

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de PIERRE PLANTE, de la Cité de Québec, Marchand, Failli.

LE PREMIER jour de FEVRIER prochain, le soussigné demandera à la dite Cours décharge en vertu du dit acte.

PIERRE PLANTE, Par JOS. X. LAVOIE, Son Procureur ad litem.

Québec, 30 déc. 1871.—1m

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, Dans la Cour Supérieure.

DAME LOUISE HELENE TACHÉ, Demanderesse, No. 553, vs. NAZAIRE TETU, Défendeur.

UN action en séparation de biens a été instituée en cette cause le VINGT-SEPT de DECEMBRE courant (1871.)

Kamouraska, 28 déc. 1871.

CHALOULT & LEBEL, Procès. de la Demanderesse. Québec, 30 déc. 1871.

FONDS de BANQUEROUTE

DE Montres, Horloges, Bijouteries en Gr. Fin, Articles Plaqués en Argent, Articles de Fantaisie, Lunettes d'Opéra,

ENCORE EN VENTE AU Magasin de Musique de R. MORGAN, C'est maintenant le temps d'acheter vos

CADEAUX DU NOUVEL AN, SI vous désirez un article d'une véritable valeur, N'oubliez pas que le prix coûtant. C'est maintenant l'occasion, on n'a jamais de faire ses achats, vu que la vente en liquidation ne durera plus que quelques jours.

A. McCALLUM, J. D. POULIN. Québec, 28 déc. 1871.

A VENDRE.

UNE Maison en Brique, 2 étages, rue Richmond, faubourg St. Jean, pouvant servir à un magasin d'Épicerie, et une maison en bois à 2 étages, séparées toutes deux par un passage. Chacune des deux maisons a hangar et écurie y attachés.

Une autre maison en brique, à 2 étages, dont le bas est une Épicerie et le haut une résidence privée, avec hangar et écurie y attachés. Conditions libérales. S'adresser à M. McAVOY, Marchand-Tailleur, Coin des rues Craig et Desfossez. Québec, 28 déc. 1871.—1m

AVIS.

POUR répondre aux exigences de la saison, les soussignés ont de magnifiques Aménagements de Salon et de Chambre à Cocher, avec Garnitures en Brocart, nouveau patron, Repp et Tery, qui sont en magasin à de très bas prix.

Les personnes désireuses de faire l'acquisition d'aménagements élégants et magnifiques, sont invitées à profiter de l'occasion qui leur est offerte. On demande respectueusement une visite.

WILLIAM DRUM, Rue St. Paul, Québec Québec, 22 déc. 1871.

MAISON A VENDRE.

UNE jolie maison neuve, avec magasin de 30 pieds de profondeur, bien fini, hangar, Cour spacieuse et bien closée.

Le poste est incontestablement reconnu bon pour le Commerce d'Épicerie. Les conditions sont plus que faciles. S'adresser au propriétaire, CHS. DESJARDINS, Chez MM. F. CARRIER & Cie, ou coin des rues Bayard et Hermine, St. Sauveur, où l'on pourra visiter la maison.

P. S.—M. Desjardins vendra à la demande des acheteurs deux ou trois emplacements adjoints au sien, ce qui conviendrait très bien pour quelques manufactures. Québec, 26 déc. 1871.—3fs

Société pour l'encouragement de l'Industrie Locale.

Ecole du Soir pour les Ouvriers et autres.

LA Société pour l'encouragement de l'Industrie Locale, conjointement avec le Bureau des Arts et Manufactures, ont mis ses classes du soir pour les ouvriers et autres. La géométrie et le dessin linéaire seront surtout enseignés. L'école s'ouvrira JEUDI, le 4 de JANVIER, à 7 30 heures du soir, au Parlement, Chambre No. 20; entrée par la porte latérale de la droite. Ceux qui désirent suivre les classes sont priés de se présenter aussitôt que possible au Secrétaire, M. James Carrel, Haute-Ville, (porte voisine de la librairie de M. Crémazie) pour donner leurs noms et payer la modique somme de \$1.00 pour la saison. Les élèves devront apporter avec eux à l'école une feuille de papier, un crayon, une équerre et un compas auquel un crayon puisse s'adapter; ce dernier article sera fourni au prix coûtant par la société.

Par ordre, JAMES CARREL, Secrétaire. Québec, 28 déc. 1871.—2

"FEBRIFUGE" FIÈVRE SCARLATINE.

Remède incontestable pour prévenir et guérir la fièvre scarlatine, plus de 500 ont été administrés, et pas un seul n'a été atteint des FIÈVRES ROUGES.

Des Médecins Praticiens de Haute Classe peuvent attester son efficacité. Je tiens cette prescription du Dr. DEGUISE.

Je suis le seul qui la prépare, et ce remède n'est en vente chez moi. ROCH DUGAL, Pharmacien, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 15 déc. 1871.

MUSIQUE NOUVELLE.

CADEAU DU JOUR DE L'AN. ECHO MALIN.—Chansonnette, paroles et musique de M. E. B. de St. Anbin.

Accompagnement de Piano, par M. A. Dessane L'OMNIBUS.—Valse pour le Piano, dédiée au Dr. Fontaine par F. Boscovita.

PRÉS D'UN BERCEAU (Noël à deux voix) paroles et musique, par E. B. de St. Anbin. A vendre par R. MORGAN, Marchand de Musique, Rue LaFayette. Québec, 26 déc. 1871.

COMMIS DEMANDÉ.

ON demande UN COMMIS pour un magasin de quincaillerie. S'adresser à JOSEPH BOVIN, Marchand de Fer, Coin des rues du Pont et St. Joseph. Québec, 14 déc. 1871.

Musique Nouvelle!

CADEAUX! CADEAUX!!

Amour et caprice, romance..... 25 cts. Ami, le cœur d'Éléonore, air..... 30 "

Près d'un berceau, romance..... 25 " Écho malin, chansonnette..... 40 "

Près d'un berceau, duo..... 40 " Romance de l'aiguille..... 30 "

Parmi tant d'amoureux..... 25 " MUSIQUE INSTRUMENTALE: Echo de la terrasse, polka (H. Kowalski)..... 55 "

Solitude, 1er nocturne (H. Kowalski)..... 60 " L'Aveu, valse..... 85 "

L'Omnicure, rêverie (F. Boscovita)..... 40 " Hortensia, valse..... 80 "

L'Espagnole, valse..... 80 " Serment d'amour..... 60 "

A vendre chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, 114, rue St. Jean, Bâtisse de la Banque d'Épargne. Québec, 27 déc. 1871.

RAISIN! RAISIN!!

500 DEMI-BOITES Raisin de Valence, à la botte ou à la livre. H. A. PARÉ, 261, rue du Pont. Québec, 22 déc. 1871.

ARGENTRIL A L'ELECTRO

POUR DES Cadeaux de Noël et de la Nouvelle Année. LES soussignés offrent au public le plus bel assortiment d'Argenterie à l'Electro qu'il y ait à Québec.

Plaques, Porte-cartes, Huiliers, Bourières, Pots à l'Eau Argentée d'après un nouveau procédé, etc. Un assortiment complet de Coutellerie de Rodgers à Manche de Corne et d'Ivoire. BELANGER & GARIEPY. Québec, 16 déc. 1871.—1m

HUITRES FRAICHES DE PREMIERE QUALITE.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a constamment en ses mains des Huitres de première qualité. Elles sont encore aussi fraîches que le jour qu'il les a reçues, et par un soin tout particulier elles ont été préservées de la gelée.

G. L. PINSONNAULT, Marchand-Épicier, Coin des rues St. Augustin et St. Joseph, quartier Montcalm. Québec, 14 déc. 1871.

EXHIBITION LIBRE

Pendant les Fêtes de Noël et du Nouvel An. De ce jour au 15 Janvier, les Machines à Tricoter seront mises en opération. Chacun est invité à faire une visite et à examiner cette merveilleuse invention. Venez cette semaine, ne tardez pas. L. N. ALLAIRE, 42, rue St. Jean, H. V. Québec, 19 déc. 1871.

Avis à Messieurs les Navigateurs.

UNE ÉCOLE DE NAVIGATION est ouverte chez MME. L. V. DESQUE, Maison de Pension, place du Palais. S'adresser pour renseignements, DELAMARQUES, Capt. au long cours. Québec, 12 déc. 1871.

LA BÉNÉDICTIONE.

Liquor Hygiénique sans pareille, apéritive et digestive fabriquée depuis l'an 1510 par les Moines Bénédictins de l'Abbaye de Fécamp (Seine Inférieure) France, hautement recommandée par les Sommités Ecclésiastiques, Médicales et Littéraires.

Seuls Agents pour le Canada, ANCELLE & MORICE, Rue Notre-Dame, 344, Montréal. Dépôt à Québec: M. L. CRÉMAZIE, 19, Rue Buade, H. V., EDMOND GIROUX & FRÈRE, Rue St. Pierre, Passe-Ville, DION & DUBEAU, Rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 10 nov. 1871.

IMMENSE VENTE

BON MARCHÉ.

PLUS DE \$150,000.

CENT CINQUANTE MILLE PIASTRES

DE MARCHANDISES SECHES

SERONT VENDUES UN GRAND ESCOMPTE.

Ayant adopté le système de n'importer et de ne garder que les Marchandises les plus nouvelles que peuvent produire la France et l'Angleterre, nous avons décidé de donner un GRAND ESCOMPTE sur la balance de notre Fonds de Magasin afin d'en effectuer la vente pour faire place à notre Importation du Printemps.

N. B. Nos pratiques ayant des comptes ouverts dans l'établissement auront le bénéfice de la vente comme les acheteurs au comptant.

La vente commencera LUNDI, le 11 du courant, à 9 heures A. M.

CHEZ LEGER & RINFRET

No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE Québec, 16 déc. 1871.

A TOUS LES INTERESSÉS.

MACHINES A COUDRE DE GARDNER.

NOUS donnons avis que ces Machines à \$18.50 sont neuves et n'ont pas été fabriquées depuis plusieurs années, comme M. C. L. Thompson l'affirme. La Compagnie Manufacturière de Machines à Coudre de Gardner n'est en opération que depuis un peu plus d'une année. Nous avons accepté l'agence de cette Compagnie en Novembre 1870. Le premier lot de Machines que nous avons reçu nous l'avons revu, et parce qu'il ne nous donnait pas satisfaction. L'assortiment que nous avons reçu en Février 1871 est complet sous tous rapports et les Machines que nous avons dans notre magasin sont en tout semblables à celle que M. C. L. Thompson vend \$25. Les personnes qui ont l'intention d'en acheter sont invitées à venir voir ces Machines.

WOODLEY & CIE., No. 26, Rue St. Jean. Québec, 30 nov. 1871.

PAS DE DECEPTION.

VENDANT TOUJOURS A REDUCTION

ET A DES PRIX EXTREMEMENT BAS CHEZ

FYFE & GARNEAU, Près de la Porte St. Jean.

Si vous avez besoin de Marchandises à bon marché, allez donc chez FYFE & GARNEAU, et vous trouverez là les plus grandes nouveautés à des prix qui défient toute compétition.

Québec, 16 déc. 1871.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ROBERT GEORGE SAMPLE, Failli.

LES créanciers sont par le présent notifiés que le Failli a déposé à mon bureau un Acte de Composition et de Décharge, à être exécuté par la majorité en nombre de ses créanciers, représentant les trois-quarts en valeur de ses dettes, sujet à être compté pour vérifier telle proportion; s'il n'y a aucune opposition faite à cet Acte de Composition et de Décharge dans les vingt jours immédiatement après MERcredi, le 7 jour de FEVRIER prochain, le Syndic soussigné agira sur le dit Acte de Composition et de Décharge suivant sa teneur.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 3 janv. 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de LEMESURIER & BROUARD, Faillis.

LES Faillis n'ont fait une cession de leurs biens à moi, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, rue St. Pierre, Québec, MARDI, le 23e jour de JANVIER 1872, à 2 heures P. M., pour recevoir l'état de leurs affaires et nommer un Syndic.

WM. WALKER, Syndic ad interim. Québec, 3 janv. 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ALFRED WILLIAM LeBEL, Failli.

AVIS est par le présent donné que le Failli a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, à être exécuté par la majorité en nombre de créanciers du dit failli, représentant les trois quarts en valeur de ses dettes, sujet à être examiné pour la vérification de telle proportion; et s'il n'y a pas d'opposition faite à moi au dit acte dans les trois jours accordés par la loi, depuis la dernière insertion de cet avis le 12 JANVIER prochain, j'agirai d'après le dit acte suivant sa teneur.

WM. WALKER, Syndic Officiel. Québec, 28 déc. 1871.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de A. FALKENBERG & Cie, et A. FALKENBERG comme associé de la ci-devant société de FALKENBERG & McBLAIN, Faillis.

LES Faillis n'ont fait une cession de leurs biens à moi, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, Rue St. Pierre, Québec, LUNDI, le 15e jour de JANVIER 1872, à 2 heures P. M., pour recevoir l'état de leurs affaires et nommer un Syndic.

WM. WALKER, Syndic ad interim. Québec, 28 déc. 1871.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ARTHUR HARDY et HENRI LORTIE sous la raison sociale de "HARDY & LORTIE," Faillis.

LE PREMIER jour de FEVRIER prochain, le soussigné demandera à la dite Cours décharge en vertu du dit acte.

HENRI LORTIE, Par JOS. NADEAU, Son Procureur ad litem. Québec, 28 déc. 1871.—1m

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de J. C. NOLAN, Failli.

UNE réunion des créanciers aura lieu au bureau du Syndic, No. 17, Rue St. Pierre, JEUDI, le 11 de JANVIER prochain, à 2 heures P. M., pour décider si les procédures judiciaires adoptées récemment contre le failli, doivent être mises sur le compte de la Faillite et aussi pour la transaction des affaires de la faillite en général.

WILLIAM WALKER, Syndic Officiel. Québec, 23 déc. 1871.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de A. FALKENBERG & Cie, et A. FALKENBERG comme associé de la ci-devant société de FALKENBERG & McBLAIN, Faillis.

LES Faillis n'ont fait une cession de leurs biens à moi, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, Rue St. Pierre, Québec, LUNDI, le 15e jour de JANVIER 1872, à 2 heures P. M., pour recevoir l'état de leurs affaires et nommer un Syndic.

WM. WALKER, Syndic ad interim. Québec, 28 déc. 1871.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ARTHUR HARDY et HENRI LORTIE sous la raison sociale de "HARDY & LORTIE," Faillis.

LE PREMIER jour de FEVRIER prochain, le soussigné demandera à la dite Cours décharge en vertu du dit acte.

HENRI LORTIE, Par JOS. NADEAU, Son Procureur ad litem. Québec, 28 déc. 1871.—1m

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de J. C. NOLAN, Failli.

UNE réunion des créanciers aura lieu au bureau du Syndic, No. 17, Rue St. Pierre, JEUDI, le 11 de JANVIER prochain, à 2 heures P. M., pour décider si les procédures judiciaires adoptées récemment contre le failli, doivent être mises sur le compte de la Faillite et aussi pour la transaction des affaires de la faillite en général.

WILLIAM WALKER, Syndic Officiel. Québec, 23 déc. 1871.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de A. FALKENBERG & Cie, et A. FALKENBERG comme associé de la ci-devant société de FALKENBERG & McBLAIN, Faillis.

LES Faillis n'ont fait une cession de leurs biens à moi, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, Rue St. Pierre, Québec, LUNDI, le 15e jour de JANVIER 1872, à 2 heures P. M., pour recevoir l'état de leurs affaires et nommer un Syndic.

WM. WALKER, Syndic ad interim. Québec, 28 déc. 1871.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ARTHUR HARDY et HENRI LORTIE sous la raison sociale de "HARDY & LORTIE," Faillis.

LE PREMIER jour de FEVRIER prochain, le soussigné demandera à la dite Cours décharge en vertu du dit acte.

HENRI LORTIE, Par JOS. NADEAU, Son Procureur ad litem. Québec, 28 déc. 1871.—1m

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de J. C. NOLAN, Failli.

UNE réunion des créanciers aura lieu au bureau du Syndic, No. 17, Rue St. Pierre, JEUDI, le 11 de JANVIER prochain, à 2 heures P. M., pour décider si les procédures judiciaires adoptées récemment contre le failli, doivent être mises sur le compte de la Faillite et aussi pour la transaction des affaires de la faillite en général.

WILLIAM WALKER, Syndic Officiel. Québec, 23 déc. 1871.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de A. FALKENBERG & Cie, et A. FALKENBERG comme associé de la ci-devant société de FALKENBERG & McBLAIN, Faillis.

LES Faillis n'ont fait une cession de leurs biens à moi, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, Rue St. Pierre, Québec, LUNDI, le 15e jour de JANVIER 1872, à 2 heures P. M., pour recevoir l'état de leurs affaires et nommer un Syndic.

WM. WALKER, Syndic ad interim. Québec, 28 déc. 1871.—2s

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ARTHUR HARDY et HENRI LORTIE sous la raison sociale de "HARDY & LORTIE," Faillis.

LE PREMIER jour de FEVRIER prochain, le soussigné demandera à la dite Cours décharge en vertu du dit acte.

HENRI LORTIE, Par JOS. NADEAU, Son Procureur ad litem. Québec, 28 déc. 1871.—1m

